

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 13

Artikel: Les dames d'avril
Autor: H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204131>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 20.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haassenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

AVIS. — Les personnes qui prendront un abonnement d'un an, dès le 1^{er} avril prochain, recevront gratuitement les numéros du 1^{er} trimestre 1907.

Sur le Grand-Pont.

On est en train de monter, à Lausanne, une petite tour Eiffel. C'est la cage de l'ascenseur destiné à hisser les passants de la place du Flon au Grand-Pont. Du haut de ce dernier, des groupes de curieux suivent journellement la besogne des ouvriers qui ajustent les pièces de fer passées au minium, forment des trous et rivent des boulons. Comme dit l'autre : rien de plus agréable que le travail... quand on le contemple.

Nous considérons, de même que tant d'autres, cette construction aussi légère que hardie, que béniront tous ceux qui ne peuvent plus se servir de leurs jambes ou que l'asthme menace de suffoquer, et nous nous disions que l'ingénieur Pichard, à qui nous devons le Grand-Pont, aurait sans doute quelque peine à reconnaître son œuvre. On en a élargi les trottoirs, ce qui était urgent ; on a enterré tout un étage de ses voûtes, en créant la place du Flon, chose utile aussi, mais pas du tout esthétique ; enfin, on accole à son extrémité méridionale une tour métallique. C'est la loi de la vie : tout change, l'aspect des plus beaux ponts, aussi bien que les traits d'une jolie femme.

Le Grand-Pont fut livré à la circulation le dimanche 6 octobre 1844. Ce jour-là, les Lausannois s'y promènèrent en foule. Ils en admiraient la hauteur, et leurs regards ravis plongeaient dans le vallon du Flon, sur ses moulins pittoresques, ses prés, ses vergers et ses coins de vigne. Ils trouvaient que la balustrade de fer était d'un bel effet, et cependant elle avait été fort critiquée par certains esprits, qui envisageaient comme une hérésie l'abandon des parapets de pierre. Une seule chose surprit tout le monde : l'étroitesse des trottoirs, si bien que, le lendemain de l'inauguration, un correspondant du *Nouveliste vaudois* écrivait à ce journal : « N'y aurait-il pas moyen d'introduire sur le pont de Lausanne ce qui se pratique partout où l'on a l'entente de l'ordre, c'est-à-dire de destiner un trottoir à ceux qui vont dans un sens, et l'autre à ceux qui viennent de l'autre direction ? »

Le coût du pont Pichard fut d'environ 333,000 francs de Suisse, dont 114,000 pour achats de terrains et de maisons et 224,000 pour frais de construction.

Quel pont ferait-on aujourd'hui pour la valeur de 224,000 francs anciens ?

Après le chapeau, l'habit.

J'ai dernièrement, dans le *Conteur*, un peu critiqué les tuyaux de poêle ; permettez-moi, aujourd'hui, de dire deux mots de ces-

tume en général, costume masculin s'entend. Ce n'est pas que les modes arborées par le sexe féminin ne prêtent pas au ridicule. Mais il ne m'appartient pas de critiquer les gredons et les fanfreluches. C'est affaire aux maris qui paient les notes.

Mais, à part ça, avez-vous réfléchi quelquefois à l'inqualifiable laideur de nos vêtements, à leur couleur terne et monotone, à leur coupe disgracieuse. Entrez dans un musée ; parcourez les salles consacrées aux maîtres des siècles passés — moins le dix-neuvième — puis, tout à coup, plongez dans l'art contemporain. Quelle dégringolade, quelle culbute. Les yeux encore pleins de visions colorées, chatoyantes, satinées, vous voici devant de prudhommesques redingotes, de vulgaires jaquettes, de ridicules vestons. Je ne parle pas du pantalon à double étui dans lequel nous nous plaisons à introduire les jambes, et que la mode se plaît à élargir, à rétrécir, à rallonger, à raccourcir, selon les caprices et les toquades. Rappelez-vous, s'il vous plaît, des fameux pantalons à pieds d'éléphants qui furent notre joie il y a un quart de siècle et que les matelots anglais ont conservé, on ne sait pourquoi.

Mais bornons-nous à l'inénarrable redingote. C'est un poème. Tantôt le dernier chic l'impose longue, tantôt le dernier bateau nous l'apporte courte ou comique. Ou bien ces basques opulentes font jupe, ou bien très économiques elles forment gaine. Et qu'importe l'anatomie du propriétaire, qu'il soit grand, petit, maigre ou gras, bossu ou ventru, bancal ou boiteux, sa redingote se soumet aux exigences du dernier chic et à l'autorité du dernier bateau. C'est ce qui fait que vous rencontrez de petits hommes dont l'habit touche les talons et qui semblent soutanés, tandis qu'en d'autres saisons de grands gaillards ont l'air de porter un tutu.

La jolie silhouette que celle du monsieur redingoté de noir et tuyauté de poêle ! Il est complet cet olivier, il forme un tout harmonieux, c'est l'accord complet de la laideur.

Les Turcs qui, pour se civiliser, nous ont emprunté l'inéffable redingote, n'ont pas voulu, cependant, s'emparer du gibus ; ils ont conservé le fez rouge, ce qui de loin, avec le vêtement noir, leur donne une jolie apparence de boutteille cachetée, mais c'est encore moins laid que notre uniforme.

Et, vous parlerai-je de l'indescriptible veste à pans dite queue de morue, dite sifflet d'ébène, etc., etc. ? Ici, nous tombons dans l'ultra grotesque et je ne connais rien de plus hilarant qu'un monsieur qui danse un galop, par exemple, tandis que flottent au vent les pans de son dénommé frac. C'est du nanan. On dirait d'un insecte noir, peu élégant, qui s'étant emparé d'une fine bestiole, ouvre ses élitres, bat des ailes, court, glisse, fuit et ne parvient pas à s'envoler.

Je ne me représente pas ce que les habitants de Mars ou de Vénus inscriront sur leurs bloc-notes lorsqu'ils rencontreront ce spécimen de l'entomologie humaine, mais ce sera, sans doute,

quelque chose dans ce genre : « A certaines époques de l'année, les Terriens, mâles et femelles, se réunissent en des lieux très éclairés. Là, au son d'une harmonie assez agréable, ils se livrent, unis par couples, à divers exercices de courses et de sauts. Le mâle est complètement noir avec des ailes qui lui pendent au bas du dos. Cependant, il ne vole pas et nous n'avons pu nous faire expliquer la raison de ce curieux usage. On nous a répondu par trois mots intraduisibles, mais auxquels les Terriens ajoutent une valeur, croyons-nous, surnaturelle : « C'est la mode ! »

LE PÈRE GRISE.

Si on savait. — C'était à Orbe, à Vevey, à Montreux ou à Lausanne. C'était pendant la grève générale, enfin.

On avait battu la générale pour appeler sous les armes les contingents locaux.

Un soldat, joyeusement émêché, se présente sur le lieu de rassemblement.

Il essuie une verte semonce du capitaine de sa compagnie.

Alors le soldat, la main au képi, vacillant sur ses jambes :

— Vous fâchez pas, mon capitaine, je vous demande ben pardon, mais voyez-vous c'est pas de ma faute. J'avais déjà ma « cuite » avant qu'on batte la générale. Alors... vous comprenez.....

Les dames d'avril.

Lausanne, le 25 mars 1907.

Mon cher Conteur,

Voici quelques prophéties, tirées d'un petit volume intitulé : « *Le Miroir d'astrologie naturelle* », publié à Paris en 1711 et répandu dans nos contrées :

On y voit, sous chaque mois, « *l'inclination de l'homme et celle de la femme et ce qui peut leur arriver* ». Puis, un dessin de la main, avec le titre : « *Miroir de la faiblesse humaine* ». Pour terminer, un chapitre intitulé : *La connaissance de la bonne ou mauvaise fortune des hommes et des femmes*. Le tout, corrigé et approuvé par le chancelier du roi :

J'ai pensé bien faire en relevant ce qui concerne tes aimables lectrices nées au mois d'avril :

La femme qui naît au mois d'avril sera grosse et grasse, et de grande stature, tête médiocre, tachée au visage ou au col, l'œil brillant et luxurieux, la taille bien faite, les cheveux blonds, le regard aimable, la parole brusque.

Les astres lui pronostiquent qu'elle sera d'une forte complexion, hardie en ses entreprises, diligente et prompte en toutes choses, elle sortira de sa patrie par une espèce de libertinage et par amourettes, elle aura du chagrin après, sera maltraitée pour cause légitime.

De plus, elle est inclinée de trouver de l'argent, sera de fort tempérament et de bonne santé.

Elle prendra mari à vingt-cinq ans, et ne vivront pas en-trop bonne intelligence dans le

commencement, parce que des mauvaises langues feront des rapports.

Elle souffrira blessure d'un animal, qui sera fort longue à guérir, et aura aussi quelque maladie extraordinaire. Dans ce temps, elle changera d'inclination, vivra paisiblement en son ménage : ils prospéreront dans leurs entreprises ; elle sera prudente et bien entendue dans son négoce.

Quant aux maladies, elle en aura quelques-unes, comme fièvre de vingt-quatre heures, et suite de couches, et aura une fluxion sur les yeux, qui l'incommodera beaucoup.

Elle ne sera pas trop indulgente pour ceux qui l'auront offensée, surtout pour ses enfants ; elle sera fort assoupie après le manger, et pourra tomber au feu, sera vertueuse et de bon conseil ; elle aimera la promenade et autres divertissements honnêtes, comme entendre la musique et hanter les belles compagnies. Dans ses infortunes, la planète dominante la menace à faire des pertes, comme argent ou papiers de conséquence. La mort d'un de ses enfants, péri par accident, la mettra dans une étrange affliction, elle aura peine à s'en consoler. De plus, son mari tombera dangereusement malade d'une pleurésie, mais il en reviendra. Ils auront de grandes successions de part et d'autre.

Elle est inclinée de survivre son mari et de vivre dans un âge fort avancé.

Sa dernière maladie sera de longue durée.

Le tout au vouloir de Dieu qui peut seul nous rendre heureux.

Pour copie conforme,
H.

Le jubilé du patron. — Il y a eu vingt-cinq ans, samedi dernier, que le comptable Niallin est l'employé de M. Crépinet, le grand négociant.

Ce dernier aurait oublié cette date si M. Niallin, espérant une gratification, ne lui avait pas dit :

— Monsieur Crépinet, permettez-moi de vous féliciter à l'occasion de votre jubilé !

— Quel jubilé ?

— Oui, monsieur Crépinet, il y a aujourd'hui un quart de siècle que vous êtes mon patron.

— Eh bien, mon cher Niallin, pour vous marquer ma joie, je vous permets de quitter le bureau cet après-midi, à cinq heures, au lieu de six.

LA LESSIVE

Vieux conte genevois par M.-A. Mülhauser

Jours de lessive !... A ces mots mon visage pâlit ; mon sang vite de bas en haut Court et bondit comme au temps de l'orage : La lessive ! ouf !... la cour du roi Pétaud, Ville inondée ou livrée au pillage, Maison qui brûle ou mur sous le marteau, De la lessive, ah ! voilà bien l'image. Qui ne s'en sauve alors est un nigaud. Si bien le sens qu'à mon air seul je gage On sait le jour que l'on coule chez nous. Non, ce jour-là n'est pas un jour de fête ! Faut qu'on se taise et que l'on file doux, Sinon panosse ou benaitron¹ en tête ; Puis les pati, patou, pati, pata !... Fait-on merci dans ces jours de lessive ? Dites un mot, un mot pour voir ; voilà Qu'on vous en dit et tant, qu'il arrive Que vous sentez l'oreille bourdonner. Un sot attrape enfin des étincelles Quand il s'amuse à toujours fourgonner. La fois dernière en ai eu des nouvelles.

J'avais un rhume et j'étais enrouché...²

¹ Sorte de panier pour porter le pain au four.

² Enroué.

Petites annales de Belmont et Pully.

Inscriptions en tête d'un registre de Pully, communiquées par M. Alfred Millieux.

En 1676, l'on refait une muraille au cimetière de Belmont, qui n'était aucunement fermé.

En 1677, l'on a acheté les bibles qui sont sur les chaires des temples de Pully et Belmont.

En 1681, l'on a refait le temple de Belmont, un nouveau plancher sur le lambris et une chaire.

Le 16^e février 1685, j'ai promis 8 florins de louage du grenier d'honorée Susanne Mænnoz, veuve de feu l'officier Louis Domenjoz, au nom de la Chambre des pauvres, pour y loger la vieille veuve Pernette Chappuis et l'impotent et malade J. Jaques Borjod.

En mille six cent huitante-et-un, le magnifique, puissant et très honoré seigneur bailli de Lausanne, Samuel Bondely, estant allé pour rendre ses comptes à Berne, environ la feste de Pasques, a obtenu de LL. EE., nos souverains seigneurs, 300 florins, qu'il m'a livrés pour la réparation du temple de Belmont et qui ont été appliqués à faire un plancher neuf sur le lambris du temple, à faire une chaire neuve, à recouvrir et à mousser (?) le toit, à refaire les murailles fort gastées et à reblanchir ; et pour se ressouvenir de cette grâce, l'on a fait peindre les armes du noble, généreux et puissant seigneur trésorier du Pays Roman, Abraham Tiller, et du dit seigneur bailli. Ainsi est. —

A. MENNET, pasteur.

Lo crouïo vin.

FA bin bon bâre on verro dè bon vin quand on a bin sâi, et n'è pas défèindu ni deïn la Biblia, ni pè lè vegnolan. Mâ faut que sâi dau bon et na pas dau penatset que sè faut tenî à la trâblia et serrâ lè deint por le fère dècheindre. Lè carbatî d'ora veïndant quasu tî de la bouna marchandi, Dieu sâi bènî ! et principalement elliau que l'ant on cabaret iò vignant lè prècaut et lè gros câ lâi sâi cougnassant et vo pouâide pas lau fère bâre dau Grâvaux po dau Tsenau.

Mâ lâi a dâi carbatî que l'ant dau bon vin et dau crouïo : dau bon po lè z'on et dau crouïo que l'è lo mîmo prix po lè z'autro. Eh bin ! elliau carbatî quie, foudràî lè z'ètèdre que bas su la rîta avoué on eimochau âo mor et pu lau z'eïngosalâ à tsacon duve de lau botoille de fabrequevâ per dzo : fraïmo que sârant hydropique dévant lo tsautèin. Sarâi-te pas bin fé, dite-vâi !

Dire papet m'eût été difficile.

Près de la plaque, et chaudement couché,

Je restais coi. sans parler, immobile....

J'ai lu (c'était, je crois, dans Cicéron)

Qu'au triste gîte où ne sont pas des femmes

Le malade est sans consolation,

Tant on leur croit de charitables âmes.

Soit, d'accord ; mais ne comptez pas dessus

Un seul moment tant qu'on fait la lessive.

Oh ! pour alors vos plaints sont entendus,

Ma fine, autant que du Seujet à Rive¹.

Mais ce n'est tout que d'être délaissé ;

L'on vous taquine, on rauffe², l'on murmure³ :

J'entends parler d'un vieux pot cabossé,

Qui nous empêche et défend qu'on se tourne ;

Ce pot, c'est moi. Par après et plus tard,

Oh ! c'est plus clair, c'est bien moi qu'on condamne :

— Comment, point d'eau, Fanchon, au coquemar ?

— Monsieur la prend toute pour sa tisane.

— Cette toupine, hein ! comment la laver

Sans de l'eau chaude ? Et cette couane épaisse

A cette porte ? Hein ! comment l'enlever

Sans de l'eau chaude ? Et ces trois doigts de graisse

Au placard ? Hein les ferez-vous partir

Sans de l'eau chaude ? — Eh bien ? est-ce ma faute ?

Je ne dis mot crainte de repentir :

¹ Quartiers de Genève aux deux extrémités de la ville.

² Grogner.

³ Murmurer.

Assebin qu'au-te faulta d'inguièuzâ lè dzein et de lau fère payî de la marchandi que l'è la maîti d'inguiè et l'autra maîti de supro.

Quand l'allève à Lozena, la Suzon dâi Mèbre s'arretève adî à onna pinta que sè trovève à maîti tsemïn de la vela. M'è pas que lâi bèves-sâi dau bon vin, mâ l'avâi sâi et vo sède :

Quand on a sâ
Tot è mâ.

Cllia Suzon étâi dza vilhie, on bocon cretolâie et tant foumâie pè lo sélâo que l'arâi quasu ètâ primâie deïn lè concou dau vilhio temps, iò faillâi dâi race nare et foumâie. Ti lè coup que s'arretève à clli cabaret on lâi einfelève dau crouïo penatset que l'avâi ètâ quauque teimp deïn on bossatou de bon novî po lâi baillî on bocon lo goût.

On coup, vaitcè que lâi avâi quie assebin dou biau monsu de la vela avoué de clliau tsapî quemet on met po lè z'einterrâ, dâi du, vo sède prâo. — Ie bèvesant avoué lo carbatî que sè met adan à voliâi rebriqué la vilhe Suzon è sa lotta.

— L'è la Suzon ! que lâi fâ. Vo z'îte adî tota dzouvena !

— L'è verè, que dit ion dâi monsu, vo z'îte fraïtse et rodze quemet onna catètiùmène que va coumenî ! S'èbabia du iò ceïn pâo veni ?

— Vâo ître l'iguiè dâi Mèbre que la maintint dinse, so desâi lo marchand de piquetta.

— L'iguiè dâi Mèbre ! so repond la Suzon ein bèvesseint son verro de brèvon qu'on lâi avâi apportâ, l'è bin bouna se on vâo, mâ tot parâi pas atant que clliaz'ique qu'on bâi deïn clli cabaret, câ lâi a omète adî onna gottetta dè vin permi !

Vo djûro que lo pllie motset n'a pas èta la Suzon.

MARC A LOUIS.

Pourquoi l'homme fut créé.

PATOIS DES ENVIRONS DE GENÈVE

Le bon Dieu créa les bêques, les vasses, lou meutons, les tièvres, lou cayons et les polailles, et i leu bailla à to à mezi. I créa asseben les peuzes, les pounèzes et lou pius, ma il ubia de leu bailla à mezi. Celé pources bêques criâvont la fan qu'man des aigles, et le bon Dieu leu deit : « Ze vos ai oubliâ, pouro bêques, z'en sai ben fashia ; ma ze vai vo faire quaqueran de bon, que vo fera pliaisi : 'na vrai golliardi » (gourmandise). I preit on bocon de dio et il en fait on homme.

(HORNUNG. — *La création du monde.*)

Mais ma moitié, ma chère et douce côte

Connâit ses droits, craint peu de me narguer :

— L'on devrait bien, dit-elle à son pauvre hôte,

Ne pas se plaire à tant se pottinguer !

Allons, Fanchon, prenez chez la Pernette

De son lissu ; nous nous en servirons

Pour récupérer les tablards, la couchette,

La pétrissoire et puis tous ces copons.

N'oubliez pas de laver la dépense,

La pierre à l'eau ; quant au garde-manger

Portez-l' en bas, il sent si fort le rance

Qu'il faudrait bien tout à fait le plonger

Dans l'eau bouillante. Otez-moi ces ordures

A la servante, et puis n'oubliez pas

De bien rincer la seille aux balayures,

Allons, bouger ; sortons donc d'embaras ;

Eh bien ! quoi donc ?... qu'est-ce encore qui cloche ?

Il faut ma tête ici pour en finir !

Et bras d'autrui, Dame mouche du coche,

Dis-je à part moi sans laisser mot sortir.

Force travail de Fanchod, de Pernette,

Et d'une autre aide en grolle et court jupon,

Rend à la fin la grande œuvre parfaite,

Et tout revient et rentre à la maison.

Mais que de peine et quelle chigougnée !¹

Combien de greube² et d'herbe à récupérer !

¹ Fatigue.

² Terre sèche pour nettoyer les ustensiles.